

Tarifs du gaz

Les tarifs du gaz naturel des Services industriels de Lausanne (SiL) au 1^{er} janvier 2019



Un tarif basé sur 3 paramètres pour mieux s'adapter à votre façon de consommer

L'abonnement

Le montant de l'abonnement est fixe à l'intérieur de chaque segment de consommation. Il couvre une partie des frais de gestion et d'entretien du réseau.

La consommation d'énergie

Le prix du kilowattheure est fixe à l'intérieur de chaque segment de consommation. Le montant facturé est proportionnel à votre consommation. Il garantit la disponibilité et la réservation du gaz nécessaire à vos besoins.

La puissance nominale

Le montant facturé est proportionnel au dimensionnement de votre installation. Il garantit la disponibilité des capacités d'acheminement du gaz jusqu'à votre installation et couvre une partie des frais de gestion et d'entretien du réseau.

Tarifs processus et chauffage	Conditions			Abonnement		Consommation		Puissance	
	Consommation annuelle	et ou	Puissance de l'installation	CHF/mois		ct/kWh		CHF/kW/mois	
				Hors TVA	TTC ³	Hors taxe CO ₂ et TVA	TTC ²	Hors TVA	TTC ³
Minimo Usages occasionnels ¹	0 à 1'400 kWh	et	< 150 kW	5.00	5.39	25.00	28.80		
Multi Usages Chauffage ou Processus	0 à 100'000 kWh	et	< 150 kW	16.90	18.20	8.78	11.33		
	100'000 à 1 mio. kWh	ou	> 150 kW	60.00	64.62	6.33	8.69	1.50	1.62
	1 mio. à 5 mio. kWh			600.00	646.20	5.65	7.96	1.50	1.62
	> 5 mio. kWh			Conditions sur demande aux SiL					
Interruptible Conditions d'interruptibilité ⁴	1 mio. à 7 mio. kWh	et	> 500 kW interruptible	1'900.00	2'046.30	3.51	5.65	0.80	0.86
	> 7 mio. kWh	et	> 500 kW interruptible	Conditions sur demande aux SiL					
Interruptible réseau Conditions d'interruptibilité réseau ⁴	> 7 mio. kWh	et	> 2'000 kW interruptible	Conditions sur demande aux SiL					
Saisonnier ⁵	100'000 à 1 mio. kWh			35.00	37.70	5.52	7.82	0.30	0.32
	> 1 mio. kWh			350.00	376.95	4.58	6.80	0.30	0.32
Raccordement en attente				5.00	5.39				

La taxe CO₂

La taxe sur le CO₂ est une taxe d'incitation qui entend promouvoir l'utilisation économe des combustibles fossiles. Depuis le 1^{er} janvier 2019, cette taxe est de CHF 96.– par tonne de CO₂, selon l'ordonnance sur le CO₂; soit 1.738 ct/kWh de gaz naturel.

Tarifs gaz naturel carburant	Conditions			Abonnement		Consommation		Puissance	
	Consommation			CHF/mois		CHF/kg		CHF/kW/mois	
				Hors TVA	TTC ³	Hors TVA	TTC ³	Hors TVA	TTC ³
Gaz naturel carburant (GNC)	< 141'000 kg					1.43	1.54		
	> 141'000 kg			Conditions sur demande aux SiL					

1. Usages occasionnels, par exemple cuisson, eau chaude sanitaire, séchoir de buanderie

2. Taxe CO₂ de 1.738 ct/kWh et TVA de 7,7 % (y compris sur la taxe sur le CO₂), prix taxes incluses, arrondis

3. TVA au taux de 7,7 %, prix taxes incluses, arrondis. Le prix sans TVA fait foi.

4. Conditions d'interruptibilité selon:

- Règlement de raccordement et d'utilisation du réseau pour la fourniture de gaz naturel au 1^{er} juillet 2014;
- Règlement tarifaire relatif à la fourniture de gaz naturel par les Services industriels de Lausanne et tarifs particuliers au 1^{er} juillet 2014.

5. Conditions d'attribution selon le Règlement tarifaire relatif à la fourniture de gaz naturel par les Services industriels de Lausanne et tarifs particuliers au 1^{er} juillet 2014.

Les montants liés à la puissance et à l'abonnement sont perçus même en l'absence de consommation.